

pays sont maltraités depuis deux ans. Le principal, la laine, a baissé à quatre cent millions de francs de moins que dans les bonnes années.

L'exportation du blé, calculée sur 6 millions d'hectolitres, sera diminuée de 12 millions de francs à cause du bas prix.

On ne peut dire que l'Argentine a été favorisée par les circonstances. Si elle se relève c'est par ses vaillants efforts.

Pendant que les blessés de la crise passent leurs plaies, une couche nouvelle s'occupe avec succès à reconstruire le capital perdu.

### UNE AGRESSION DANS LES GLACES

BONNEVILLE. — Mme Morant, de Katerbury, et ses trois filles, âgées de 12, 13 et 14 ans, parties lundi de Chamonix, avec un porteur qu'elles avaient demandé au bureau des guides pour traverser le col du Bonhomme par le col de Vossat. Après avoir touché au chalet, un Nant-Borant le mardi matin, la petite caravane, renforcée de M. Mathel, fils du propriétaire de ce dernier chalet, se proposait de traverser le col de Bonhomme pour atteindre Courmayeur quand, arrivée près de la frontière italienne, deux individus, la figure noire, se sont élancés sur les voyageurs, l'un avec un trident et l'autre avec une hache.

M. Mathel, attaqué le premier par le bandit porteur du trident, fut par un violent coup de hache, dévoté l'endroit qui aurait sans doute péri de part et d'autre, mais le même instant, par suite d'un faux pas, ce jeune homme tomba dans un ravin; aussitôt relevé, il appela au secours en engageant ces dames à se sauver vers St-Gervais, où il vit disparaître le bandit. Pendant ce temps le porteur de Courmayeur disparaissait.

Les guides se voyant libres de passer de l'argent au chamois, ont décidé d'attendre ne pas en avoir. Non contents de cette réponse, les deux individus se sont emparés d'un montre et un bracelet en or, un chapelet en argent, une paire de ciseaux en acier et une lettre de crédit; ensuite les deux bandits ont disparu.

Poursuivi peu après par la gendarmerie et par quelques individus, voyant qu'ils allaient être arrêtés, les bandits ont décidé de fuir. Ils étaient bien garnis, leur matériel de cuisine, quelques vêtements, un sac de farine, le fute de col de Courmayeur. Le lendemain, le porteur qui avait disparu dans la direction de Chappuis, où il avait couru, disparut également.

Ces dames, qui avaient été poursuivies par les bandits, se voyant libres de passer de l'argent au chamois, ont décidé d'attendre ne pas en avoir. Non contents de cette réponse, les deux individus se sont emparés d'un montre et un bracelet en or, un chapelet en argent, une paire de ciseaux en acier et une lettre de crédit; ensuite les deux bandits ont disparu.

Déjà, en 1886, deux individus restés inconnus se sont introduits, à onze heures du soir, dans le presbytère de Notre-Dame-de-la-Grâce, à Courmayeur, et ont volé une somme de 100 francs et un bracelet en or.

Un individu, qui avait été poursuivi par les bandits, se voyant libres de passer de l'argent au chamois, ont décidé d'attendre ne pas en avoir. Non contents de cette réponse, les deux individus se sont emparés d'un montre et un bracelet en or, un chapelet en argent, une paire de ciseaux en acier et une lettre de crédit; ensuite les deux bandits ont disparu.

### NOUVELLES DU JOUR

Une élection législative dans l'Aisne

St-Quentin, 18 juin. — Une élection législative a eu lieu aujourd'hui dans la circonscription de St-Quentin; voici le résultat:

M. Jules Desjardins, conservateur, 8,998 voix élu. M. Valin, pp. 5,433 voix.

M. Quesnay de Beaupré, candidat

Paris, 18 juin. — On a offert à M. Quesnay de Beaupré, une candidature à la députation dans une circonscription où il n'aurait pas de concurrent. On pense qu'il acceptera.

Une dépêche de M. de Lanesau

Paris, 18 juin. — M. Delcaux vient de recevoir de M. de Lanesau, la dépêche suivante:

Désordres graves à Nîmes

Nîmes, 18 juin. — De graves incidents se sont produits cette après-midi aux arènes.

Assemblée générale de l'Association de la Presse catholique et monarchique de départements.

Paris, 18 juin. — Cette après-midi a eu lieu dans les salons Corazza, au Palais-Royal, l'assemblée générale annuelle de l'Association de la Presse catholique et monarchique de départements.

Le mariage fut précédé du refus du chef de quadrille, il est en train de se faire, mais le chef de quadrille est absent. On offre au public de rembourser le prix des places, mais les spectateurs répondent en sifflant et en refusant de sortir. Il y avait 2,000 personnes à l'intérieur.

Un drame assassinat à Nîmes

Marseille, 18 juin. — Le Petit Marseillais a reçu de Saigon la lettre suivante:

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

part dans cette affaire, je vous aurai livré tout le secret de l'incivilité de ce soir.

Je le regrette, car, en vous livrant tout le secret de la santé de la famille, vous ne pensiez pas à la santé de la France et dans laquelle se résument nos espérances et notre espoir.

Un traité franco-russe

Saint-Petersbourg, 18 juin. — Un tsar vient de signer au palais de Pétersbourg le traité de commerce conclu entre la France et la Russie.

Le traité franco-russe

Paris, 18 juin. — M. le docteur Planchon a rédigé ce matin le bulletin de santé suivant:

Le général Dodds à Toulon

Toulon, 18 juin. — Le général Dodds, venant de Bordeaux, est arrivé à Toulon, le 17, à six heures, à la gare, par le maire de Toulon, entouré d'un certain nombre de conseillers municipaux et des principales notabilités de la ville. La partie socialiste du conseil municipal s'était absentée.

Le feu dans un navire

Bordeaux, 18 juin. — Au moment où le Richelieu, ce matin, était parti pour quitter les docks à destination du Sénégal, on s'est aperçu tout à coup qu'il avait le feu dans sa cale arrière. L'empresse fut de ramener à son poste à quai, on enleva les papiers et on constata que le feu avait éclaté par combustion spontanée de la cargaison.

Le pèlerinage de Roubaix-Tourcoing à Montmartre

Paris, 18 juin. — Prix de Croissy: 1er, Nouvelle Croissy, 18 juin. — Prix de Buzenval: 1er, Diavolo; 2e, Claudia; 3e, Fitz-Roy. — Prix de Seine-et-Marne: 1er, M. de la Roche; 2e, M. de la Roche; 3e, M. de la Roche.

Un drame assassinat à Nîmes

Marseille, 18 juin. — Le Petit Marseillais a reçu de Saigon la lettre suivante:

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

Désordres en Silésie

Breslau, 18 juin. — Hier soir, à une heure avancée, il s'est formé dans la Malhiastrasse des attroupements ayant pour but de briser les magasins.

Situation météorologique

19 juin. — Hauteur barométrique à la température: 19 degrés au matin 20 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 30 degrés au-dessus de zéro. A cinq heures du soir 29 degrés au-dessus de zéro.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

Les internationalistes et M. Millevoye

M. Millevoye, député, se propose d'interroger le gouvernement à propos des manifestations internationalistes de Roubaix.

Une conversation avec M. Lafargue

Le bruit avait couru que M. Lafargue aurait pu, le cas échéant, poser sa candidature à Roubaix, un de nos collaborateurs a interviewé le député de Lille qui a déclaré: «qu'il se représenterait à Lille-Wazemmes, contre un important candidat, l'ancien originaire Despasse ou Grandet et qu'il était certain d'être élu car il avait avec lui les ouvriers». M. Lafargue a annoncé, en outre, son intention de commencer immédiatement la campagne électorale.

Incident Coupes-Deschamps

On nous communique les documents suivants avec prière de les reproduire:

«A la suite d'un article, paru dans le journal le Roubaisier, considéré comme injurieux, par M. Ad. Coupes, conseiller municipal, ce dernier a prié M. Alfred Dubucq et Jean-Baptiste Henneguy, conseillers municipaux, de demander au gérant de cette feuille, M. Deschamps, une rétractation de l'article ou une réparation par les armes.

Le pèlerinage de Roubaix-Tourcoing à Montmartre

Paris, 18 juin. — Prix de Croissy: 1er, Nouvelle Croissy, 18 juin. — Prix de Buzenval: 1er, Diavolo; 2e, Claudia; 3e, Fitz-Roy. — Prix de Seine-et-Marne: 1er, M. de la Roche; 2e, M. de la Roche; 3e, M. de la Roche.

Un drame assassinat à Nîmes

Marseille, 18 juin. — Le Petit Marseillais a reçu de Saigon la lettre suivante:

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

du canal, quai de Cherbourg, quand, par suite d'un faux mouvement, un écolier de dix ans, du nom de Charles Demeyer, tomba à l'eau. Ses petits camarades appelèrent au secours.

Situation météorologique

19 juin. — Hauteur barométrique à la température: 19 degrés au matin 20 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 30 degrés au-dessus de zéro. A cinq heures du soir 29 degrés au-dessus de zéro.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

Les internationalistes et M. Millevoye

M. Millevoye, député, se propose d'interroger le gouvernement à propos des manifestations internationalistes de Roubaix.

Une conversation avec M. Lafargue

Le bruit avait couru que M. Lafargue aurait pu, le cas échéant, poser sa candidature à Roubaix, un de nos collaborateurs a interviewé le député de Lille qui a déclaré: «qu'il se représenterait à Lille-Wazemmes, contre un important candidat, l'ancien originaire Despasse ou Grandet et qu'il était certain d'être élu car il avait avec lui les ouvriers». M. Lafargue a annoncé, en outre, son intention de commencer immédiatement la campagne électorale.

Incident Coupes-Deschamps

On nous communique les documents suivants avec prière de les reproduire:

«A la suite d'un article, paru dans le journal le Roubaisier, considéré comme injurieux, par M. Ad. Coupes, conseiller municipal, ce dernier a prié M. Alfred Dubucq et Jean-Baptiste Henneguy, conseillers municipaux, de demander au gérant de cette feuille, M. Deschamps, une rétractation de l'article ou une réparation par les armes.

Le pèlerinage de Roubaix-Tourcoing à Montmartre

Paris, 18 juin. — Prix de Croissy: 1er, Nouvelle Croissy, 18 juin. — Prix de Buzenval: 1er, Diavolo; 2e, Claudia; 3e, Fitz-Roy. — Prix de Seine-et-Marne: 1er, M. de la Roche; 2e, M. de la Roche; 3e, M. de la Roche.

Un drame assassinat à Nîmes

Marseille, 18 juin. — Le Petit Marseillais a reçu de Saigon la lettre suivante:

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

si rapides que dès l'année suivante, il fallut chercher un autre local et on se transporta dans une maison de la rue Verte jusqu'en 1860.

Situation météorologique

19 juin. — Hauteur barométrique à la température: 19 degrés au matin 20 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 30 degrés au-dessus de zéro. A cinq heures du soir 29 degrés au-dessus de zéro.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

Les internationalistes et M. Millevoye

M. Millevoye, député, se propose d'interroger le gouvernement à propos des manifestations internationalistes de Roubaix.

Une conversation avec M. Lafargue

Le bruit avait couru que M. Lafargue aurait pu, le cas échéant, poser sa candidature à Roubaix, un de nos collaborateurs a interviewé le député de Lille qui a déclaré: «qu'il se représenterait à Lille-Wazemmes, contre un important candidat, l'ancien originaire Despasse ou Grandet et qu'il était certain d'être élu car il avait avec lui les ouvriers». M. Lafargue a annoncé, en outre, son intention de commencer immédiatement la campagne électorale.

Incident Coupes-Deschamps

On nous communique les documents suivants avec prière de les reproduire:

«A la suite d'un article, paru dans le journal le Roubaisier, considéré comme injurieux, par M. Ad. Coupes, conseiller municipal, ce dernier a prié M. Alfred Dubucq et Jean-Baptiste Henneguy, conseillers municipaux, de demander au gérant de cette feuille, M. Deschamps, une rétractation de l'article ou une réparation par les armes.

Le pèlerinage de Roubaix-Tourcoing à Montmartre

Paris, 18 juin. — Prix de Croissy: 1er, Nouvelle Croissy, 18 juin. — Prix de Buzenval: 1er, Diavolo; 2e, Claudia; 3e, Fitz-Roy. — Prix de Seine-et-Marne: 1er, M. de la Roche; 2e, M. de la Roche; 3e, M. de la Roche.

Un drame assassinat à Nîmes

Marseille, 18 juin. — Le Petit Marseillais a reçu de Saigon la lettre suivante:

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

de l'assise de Douai, pour affaires de meurtre, et qui venait de terminer son temps à la maison centrale de Beaulieu (Calvados). On remarque encore une fille de vingt-sept ans, qui a été accusée d'avoir tué Vire, Caen et le Havre, comme ayant pas de moyens avouables d'existence. Les autres avaient été condamnés pour vols, coups et blessures, mendicité, vagabondage, à Rouen, Noufflet, Paris et Albierville.

Situation météorologique

19 juin. — Hauteur barométrique à la température: 19 degrés au matin 20 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 30 degrés au-dessus de zéro. A cinq heures du soir 29 degrés au-dessus de zéro.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

Les internationalistes et M. Millevoye

M. Millevoye, député, se propose d'interroger le gouvernement à propos des manifestations internationalistes de Roubaix.

Une conversation avec M. Lafargue

Le bruit avait couru que M. Lafargue aurait pu, le cas échéant, poser sa candidature à Roubaix, un de nos collaborateurs a interviewé le député de Lille qui a déclaré: «qu'il se représenterait à Lille-Wazemmes, contre un important candidat, l'ancien originaire Despasse ou Grandet et qu'il était certain d'être élu car il avait avec lui les ouvriers». M. Lafargue a annoncé, en outre, son intention de commencer immédiatement la campagne électorale.

Incident Coupes-Deschamps

On nous communique les documents suivants avec prière de les reproduire:

«A la suite d'un article, paru dans le journal le Roubaisier, considéré comme injurieux, par M. Ad. Coupes, conseiller municipal, ce dernier a prié M. Alfred Dubucq et Jean-Baptiste Henneguy, conseillers municipaux, de demander au gérant de cette feuille, M. Deschamps, une rétractation de l'article ou une réparation par les armes.

Le pèlerinage de Roubaix-Tourcoing à Montmartre

Paris, 18 juin. — Prix de Croissy: 1er, Nouvelle Croissy, 18 juin. — Prix de Buzenval: 1er, Diavolo; 2e, Claudia; 3e, Fitz-Roy. — Prix de Seine-et-Marne: 1er, M. de la Roche; 2e, M. de la Roche; 3e, M. de la Roche.

Un drame assassinat à Nîmes

Marseille, 18 juin. — Le Petit Marseillais a reçu de Saigon la lettre suivante:

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.

La persécution religieuse

La persécution religieuse se poursuit en Bretagne et la communauté des religieuses Ursulines de Morlaix vient de recevoir, par l'intermédiaire de la commune, un avis de la somme de 3,307 francs, pour droit d'accroissement.